



HABILITATION ELECTRIQUE MOTOCYCLES

RECYCLAGE

Programme de formation

Présentiel

Objectifs de la formation :

A l'issue du stage, le stagiaire sera capable de :

- Découvrir la gamme de véhicules électriques
- Identifier les risques électriques liés aux interventions sur VE/VH
- Mettre en œuvre et respecter les consignes de sécurité
- Bénéficier d'un avis après formation nécessaire au renouvellement de l'habilitation électrique

Public visé :

Mécanicien et technicien moto

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale préparant à l'habilitation électrique

Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.

Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans

Durée de la formation :

1,5 jours (10h) intégrant des séances théoriques et des séances d'application pratique

Déroulement de la formation :

	Cours théorique	Application pratique
Journée 1	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des stagiaires • Présentation des stagiaires et du formateur • Test en amont (QCM acquis en début de formation) • Présentation du programme • Prendre connaissance de la norme NF C18-550 et des prescriptions • Identifier un véhicule électrique • Identifier et analyser les risques électriques • Identifier les différents niveaux et zone d'habilitation • L'outillage spécifique • Les équipements de protection individuelle et collective (EPI EPC) • Identifier les risques d'un véhicule accidenté dans l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des équipements de protection • Contrôle de l'outillage isolé 1000 V

Journée 2	<ul style="list-style-type: none"> • La procédure de consignation et déconsignation • Les limites d'intervention • Test en fin de formation (QCM) 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse du risque électrique • Analyser une intervention sur véhicule accidenté • Réaliser une intervention en présence d'une pièce nue sous tension (voisinage) • Réalisation d'une consignation complète (installation du véhicule, balisage de la zone, compléter le document, ...) • Réalisation d'une déconsignation • Réalisation d'une intervention
------------------	--	---

Moyens pédagogiques :

Il existe 3 types de supports :

- Un support stagiaire
- Un support formateur sous forme de PowerPoint
- Une évaluation d'entrée et de sortie de formation

Moyens techniques :

- Salle de cours équipée de vidéo projecteur
- Atelier moto

Matériels pour application pratique :

- 3 véhicules électriques
- Matériels de balisage de la zone de travail et EPI
- Outillage spécifique

Matériels pour démonstration :

- Composants électriques (moteur électrique, boîtier, batterie)
- Maquettes didactiques

Suivi et évaluation :

- Suivi de présence réalisé par demi-journée
- Une évaluation à l'entrée et à la sortie de la formation
- Une enquête de satisfaction en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de fin de formation à l'issue du stage

Tarif et Financement :

- Prise en charge à 100% des coûts pédagogiques si l'entreprise relève de la convention collective des services de l'automobile et de la mobilité, et est à jour de ses contributions conventionnelles.
- Pour les gérants non-salariés et les entreprises d'une autre convention collective, le coût pédagogique s'élève à 650€ HT.

Lieu de la formation :

Nos formations peuvent être réalisées dans nos centres, nos centres partenaires ou chez le client.

Contact : julie.paul@incm-formation.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter le référent handicap Antoine Glasson antoine.glasson@incm-formation.fr